



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 11 juillet 2008**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :  
le 2 juillet 2008

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 18 juillet 2008

**Construction d'un bassin de récupération des eaux pluviales aux  
serres municipales de Galuchet - marché à procédure adaptée -  
autorisation de signature des marchés**

**Présidente :**

**Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Pascal DUFORESTEL - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M.  
Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank  
MICHEL - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

***Conseillers :***

M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Jean-Pierre GAILLARD - M.  
Bernard JOURDAIN - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Michel SURET-  
CANALE - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M.  
Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY - Mme Geneviève RIZZI - Mme Annick  
DEFAYE - Mme Annie COUTUREAU - Mme Nicole IZORE - Mme Gaëlle MANGIN -  
Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Nathalie BEGUIER - Mme Jacqueline LEFEBVRE -

**Secrétaire de séance :** M. Jean-Louis SIMON -

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Amaury BREUILLE donne pouvoir à Bernard JOURDAIN - Josiane METAYER donne  
pouvoir à Jacques TAPIN - Delphine RENAUD-PAGE donne pouvoir à Pascal  
DUFORESTEL - Anne LABBE donne pouvoir à Nathalie SEGUIN - Nicole GRAVAT donne  
pouvoir à Denis THOMMEROT - Patrick DELAUNAY donne pouvoir à Jean-Claude  
SUREAU - Hüseyin YILDIZ donne pouvoir à Geneviève GAILLARD - Alain PIVETEAU  
donne pouvoir à Christophe POIRIER - Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Frank  
MICHEL - Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Guillaume JUIN - Elisabeth  
BEAUVAIS donne pouvoir à Jérôme BALOGE -

**Excusés :**

***Conseillers :***

M. Frédéric GIRAUD - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET -

**CONSEIL MUNICIPAL DU 11 juillet 2008**

DELIBERATION D20080309

**ESPACES VERTS ET NATURELS**

**Construction d'un bassin de récupération des eaux pluviales aux  
serres municipales de Galuchet - marché à procédure adaptée -  
autorisation de signature des marchés**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

Le service des espaces verts et naturels a inscrit dans sa démarche de développement durable, outre la gestion différenciée de ses espaces verts, un projet de récupération des eaux pluviales. L'objectif est de collecter l'eau de pluie afin d'alimenter en eau d'arrosage les serres municipales du centre horticole. Cette volonté de préserver les ressources en eau s'accompagne également d'une intention de réaliser des économies financières en réduisant de 2/3 la consommation en eau potable sur le site.

Les travaux consistent en l'installation d'un système de récupération d'eau avec bassin de rétention d'une part, et l'injection de l'eau récupérée dans le réseau d'arrosage existant d'autre part.

La Commission d'Appel d'Offres réunie le 30 juin 2008 a procédé à la désignation des attributaires pour les deux lots. Il s'agit de :

- lot n° 1 « Terrassement – Bassin » : SODAF GEO-ETANCHEITE pour un montant de 48 685,00 € HT, soit 58 227,26 € TTC:

- lot n° 2 « Hydraulique » : DIMAC pour un montant de 33 243,71 € HT, soit 39 759,48 € TTC

La dépense est inscrite au BP 2008 - chapitre 21 - Fonction 8231 – Article 2128.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver les marchés de travaux.
- Autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les marchés :

Ü lot 1 « Terrassement – Bassin » avec SODAF GEO-ETANCHEITE pour un montant de 48 685,00 € HT, soit 58 227,26 € TTC

Ü lot 2 « Hydraulique » avec DIMAC pour un montant de 33 243,71 € HT, soit 39 759,48 € TTC

#### **LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	4

Pour Madame le Maire de Niort  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjoint délégué

**Signé**

**Frank MICHEL**